

**COMITE DÉPARTEMENTAL UFOLEP
DE LA CREUSE**

12 rue de Londres - 23000 GUERET

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL CYCLOSPORT UFOLEP

Le Président du comité Départemental UFOLEP

Le Comité Départemental UFOLEP de la Creuse adresse ses encouragements à l'ESGCB (Etoile Sportive Cycliste Le Grand-Bourg) et à la commission technique départementale dans l'organisation du Championnat Départemental.

Les amateurs Ufolépiens de course sur route de notre département vont pouvoir exprimer leur talent, chacun ayant à cœur d'atteindre la plus haute marche du podium ou une qualification, pour le National UFOLEP.

Je tiens à remercier les organisateurs et les bénévoles qui œuvrent afin que vive cette discipline exigeante, accessible au plus grand nombre et pouvant offrir d'immenses satisfactions à tous ceux qui n'hésitent pas à participer.

Je souhaite que cette journée se déroule dans l'esprit UFOLEP : « courtoisie, convivialité et cordialité » et soit une réussite. Ainsi grâce aux efforts de chacun, je suis persuadé que ce Championnat connaîtra les succès qu'il mérite.

A toutes et tous, bienvenue.

Président UFOLEP

Monsieur le Président du Club organisateur

L'Etoile Sportive Cycliste de Le Grand Bourg est heureuse d'accueillir ce championnat départemental UFOLEP 2023, il résulte d'une dynamique au sein du club en partenariat avec le Comité Départemental UFOLEP 23 et la Commission Technique de la Creuse que je remercie.

Merci à la commune de Le Grand-Bourg et Saint-Priest La Plaine de nous accueillir sur leur territoire, ainsi que les signaleurs et les bénévoles sans qui rien ne seraient possible.

Je souhaite que tous prendront plaisir à sur le vélo et que ce championnat soit une réussite.
Bonne journée sportive à tous.

Président ESGCB

COMITE D'ORGANISATION

Présidents de l'épreuve	Président du comité départemental UFOLEP (CD-UFOLEP) Président du club organisateur
Club organisateur	ESCGB
Responsable de la commission technique départementale	Véronique Michnowsky
Responsable technique de l'organisation	Véronique Michnowsky
Directeur de course	Ludovic Bodeaud
Commissaires juges à l'arrivée	CD-UFOLEP et ESCGB
Responsable des engagements	CD-UFOLEP
Président du Jury Membres du Jury	CD-UFOLEP CD-UFOLEP et ESCGB
Contrôle des licences et des cartes Sportives Cycloport, dossards	ESCGB
Responsable contrôle des braquets	ESCGB
Responsable Sécurité du circuit – Signaleurs	ESCGB
Secours	2 PSC1

OUVERTURE DES CHAMPIONNATS :

Les championnats UFOLEP ne sont ouverts qu'aux cycloportifs titulaires de la licence UFOLEP souscrite auprès d'une association dont le siège est sur le secteur géographique concerné selon les tranches d'âges et de la carte cycloportive en cours de validité. Ils se déroulent par catégorie d'âge.

Organisé par une association sous le contrôle de sa commission technique départementale, ce Championnat Départemental Cycloportif UFOLEP sera placé sous le contrôle technique du club organisateur.

Il se disputera le dimanche 23 avril 2023 et se déroulera sur les communes de Le Grand Bourg et Saint-Priest La Plaine, sur un circuit de 10,25 km.

Ce sera une des épreuves qualificatives pour les championnats Nationaux.

Les licences et cartes doivent être homologuées depuis au moins **8 jours avant le championnat départemental.**

CONTROLE DES BRAQUETS:

Les jeunes coureurs devront se présenter d'eux même au contrôle des braquets qui aura lieu sur l'alignement, 15 minutes avant le départ :

- **Jeunes Masculins et Féminines 11/12 ans – 6,40 m.**
- **Jeunes Masculins et féminines 13/14 ans - 7.01 m.**

PLANNING DE LA JOURNEE

11h45	Ouverture du stand retrait des dossards à la buvette, rue de la Pierre Grosse, Le Grand-Bourg
12h15	Rassemblement des signaleurs à la buvette pour mise en place
15h00	Ravitaillement des signaleurs
18h00	Fin des courses
19h00	Fin de la manifestation

LES DISTANCES ET LE NOMBRE DE TOURS PAR CATEGORIE

Heure départ	Catégorie	Nombre de tours	Distance
12 heures 45	Départ Jeunes Masculins 11/12 ans	1 tour	10,25 km
12 heures 45	Départ Jeunes Féminines 11/12 ans	1 tour	10,25 km
12 heures 47	Départ Jeunes Masculins 13/14 ans	3 tours	30,75 km
12 heures 47	Départ Jeunes Féminines 13/14 ans	3 tours	30,75 km
12 heures 49	Départ Jeunes Masculins 15/16 ans	4 tours	41,00 km
12 heures 49	Départ Jeunes Féminines 15/16 ans	4 tours	41,00 km

Heure départ	Catégorie	Nombre de tours	Distance
15 heures 15	Départ des adultes Masculins 20/29 ans	7 tours	71,75 km
15 heures 18	Départ des Adultes Masculins 30/39 ans	7 tours	71,75 km
15 heures 21	Départ des Adultes Masculins 40/49 ans	7 tours	71,75 km
15 heures 24	Départ des Adultes Masculins 17/19 ans	6 tours	61,50 km
15 heures 24	Départ des Adultes Masculins 50/59 ans	6 tours	61,50 km
15 heures 27	Départ des Adultes Masculins 60 ans et plus	5 tours	51,25 km
15 heures 30	Départ Adultes Féminines de 17 à 29 ans inclus	5 tours	51,25 km
15 heures 30	Départ Adultes féminines de 30 à 39 ans inclus	5 tours	51,25 km
15 heures 30	Départ Adultes féminines de 40 ans et plus	5 tours	51,25 km

17 heures 45 Fin des épreuves

18H15/18H30 **PROCLAMATION DES RESULTATS ET VIN D'HONNEUR**

Les engagements se feront uniquement en ligne sur le site UFOLEP au plus tard le mercredi **19 avril 2023, 23h59.**

Pas d'engagement sur la ligne.

Pas de photocopie de licence ni de carton.

Paiement sur place en liquide ou par chèque (pas de carte bancaire).

Le cout des engagements est de 6€ pour les licenciés UFOLEP adultes et 2€ pour les jeunes.

Une vérification des engagés sera faite sur la base Nationale.

CLASSEMENTS

Les classements suivants sont établis pour les catégories suivantes :

- Jeunes masculins 11/12 ans
- Jeunes masculins 13/14 ans
- Jeunes masculins 15/16 ans
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans

- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus
- Jeunes féminines 11/12 ans
- Jeunes féminines 13/14 ans
- Jeunes féminines 15/16 ans
- Adultes Féminines de 17 à 29 ans inclus
- Adultes féminines de 30 à 39 ans inclus
- Adultes féminines de 40 ans et plus.

RENSEIGNEMENTS :

N° de téléphone 06.38.78.00.40. E-mail (ufolep23.cyclo@wanadoo.fr).

DOSSARDS :

Les dossards seront remis contre les licences et les cartes cycloportives dûment homologuées (les photocopies sont interdites) pour retirer les dossards une permanence est prévue à la buvette rue de la Pierre Grosse (23240, Le Grand-Bourg). En aucun cas il ne pourra être délivré de dossard à un cycloportif qui serait dans l'incapacité de présenter sa licence et sa carte cycloportive correctement complétée à la table de contrôle (photo et signature).

Emargement obligatoire par tous les coureurs au moins une demi-heure avant le départ. Tout coureur qui n'aura pas émargé sera considéré comme non partant.

TENUE :

Le port du maillot aux couleurs du club auquel appartient le (la) licencié(e) est obligatoire.

DEPART :

Le premier départ aura lieu à 12h45.

Lorsque plusieurs catégories courent ensemble sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cycloportif rejoint par un ou plusieurs concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoint (rejoignent), sous peine de déclassement.

Tout concurrent doublé n'a plus le droit de jouer quelque rôle que ce soit dans l'animation de l'épreuve.

ASSISTANCE TECHNIQUE - DEPANNAGE

Un véhicule neutre prendra en charge des roues. Changement de roues autorisées.

RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement sera interdit 300 mètres avant et après la ligne d'arrivée.

CONTROLE MEDICAL :

Il appartient à chaque sportif de s'assurer, à l'issue de l'épreuve, s'il y a ou non contrôle et s'il a été retenu pour subir celui-ci. Les numéros de dossard tirés au sort seront affichés près du podium.

Référence au Règlement disciplinaire de l'UFOLEP.

Réf : « règlement médical » version du 11 avril 2008 site UFOLEP NATIONALE

Le sportif titulaire d'une A.U.T. doit être en mesure de présenter cette dernière lors de tout contrôle.

Le lieu du contrôle antidopage sera affiché.

PROTOCOLE :

La remise des maillots et des trophées se fera à partir de 18 h 15 près de la buvette, rue de la Pierre Grosse, si la météo le permet, sinon à la salle du conseil de la mairie de Le Grand-Bourg, 2 place des tilleuls, 23240 Le Grand-Bourg.

Les 3 premiers de chaque épreuve devront se présenter au protocole en tenue de cycliste (cuissard/maillot). En cas de non-respect de cette règle l'intéressé (e) se verra REFUSER l'accès au podium et ne recevra aucune récompense.

MESURES DE SECURITE :

Le port du casque à structure rigide, homologué en conformité avec les différentes normes officielles de sécurité en vigueur est obligatoire pour tous les compétiteurs

Les participants doivent respecter le code de la route et se soumettre aux consignes des signaleurs placés aux intersections ou aux différents points stratégiques du parcours.

L'échauffement sera interdit sur le circuit une demi-heure avant le début de la première course.

LES SIGNALEURS :

Le service de sécurité sera placé sous la responsabilité du club organisateur qui désignera un responsable. La circulation sera dirigée par signaleurs. Les signaleurs sont des personnes majeures, titulaires du permis de conduire. Ils sont identifiables au moyen d'un brassard ou d'une chasuble, marqué « course ». Leur mission consiste à prévenir les autres usagers de la route de la priorité de passage de la course. Ils peuvent stopper momentanément la circulation chaque fois que cela est nécessaire.

Les signaleurs mis en place devront être présents, un quart d'heure au moins, une demi-heure au plus, avant l'heure de passage théorique de la course.

Ils ne disposent pas de pouvoirs de police, notamment de pouvoir d'injonction, à l'égard des usagers qui ne respecteraient pas la priorité. Cependant ils doivent rendre compte au plus tôt et avec le plus de précision possible de tout incident à l'officier de police judiciaire le plus proche, présent sur la course.

STRUCTURE DE SECOURS :

Un dispositif prévisionnel de secours sera assuré ; il sera positionné à proximité de la ligne de départ et d'arrivée.

A sa prise de service, le responsable du point d'alerte contactera le 15, le 17 et le 18 afin de s'assurer de la possibilité d'avertir dans les meilleures conditions, les secours nécessaires à une éventuelle intervention

CIRCULATION :

Pendant toute la durée de l'épreuve, la circulation sera interdite dans le sens inverse de la course aux véhicules de tout genre. La circulation sera déviée dans le sens de l'épreuve. Ces restrictions de circulation ne s'appliqueront pas aux véhicules des services médicaux, des services d'incendie et de secours et des services de police et de gendarmerie.

Les usagers de la route qui voudraient suivre l'itinéraire de la course, pendant son déroulement, ne pourront le faire qu'à allure réduite.

Une voiture pilote assurera le rôle d'ouverture de course.

D'autres véhicules ou motocyclistes prévus à cet effet pourront assurer la protection des différents groupes de coureurs qui pourront se former.

Les véhicules (officiels ou techniques) prévus pour suivre l'épreuve, circuleront avec leurs feux de croisement allumés.

MESURES DIVERSES

Le jet de tracts, journaux, prospectus, objets ou produits quelconques sur la voie publique est rigoureusement interdit à toute personne présente (organisateur, participants, spectateurs).

Merci de respecter l'environnement, ne jetez pas sur la chaussée et les accotements vos emballages de ravitaillement, remettez les dans vos poches pour les déposer dans une poubelle à l'arrivée.

CLASSEMENTS :

Les résultats complets et un reportage photographique seront publiés sur le site du comité départemental UFOLEP de la Creuse cd.ufolep.org/creuse